

GE_GERICHTE ACJC/1434/2012 vom 8. Oktober 2012

GE Cour de justice, 2012-10-08, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_acjc_1434_2012

FR: GE_GERICHTE ACJC/1434/2012 du 8 octobre 2012

IT: GE_GERICHTE ACJC/1434/2012 del 8 ottobre 2012

Volltext

Le présent arrêt est communiqué aux parties par plis recommandés du 09.10.2012.

REPUBLIQUE ET

CANTON DE GENEVE POUVOIR JUDICIAIRE C/4048/2012 ACJC/1434/2012 ARRÊT
DE LA COUR DE JUSTICE Chambre des baux et loyers DU JEUDI 4 OCTOBRE 2012

Entre Monsieur A_____, domicilié _____ (GE), recourant contre un jugement rendu par
le Tribunal des baux et loyers le 6 juin 2012, comparant en personne, d'une part,

Et CONSORTS B_____, intimés, représentés par C_____, sise _____ (GE), d'autre
part,

- 2/2 -

C/4048/2012 Vu le jugement JTBL/553/2012 du Tribunal des baux et loyers du 9 juin 2012
en la cause C/4048/2012-7-E; Vu l'appel formé le 15 juin 2012 par A_____ contre ce
jugement et réceptionné par le greffe de la Cour de céans le 18 juin 2012; Vu le courrier du
1er octobre 2012 d'A_____, déclarant avoir trouvé un accord avec la partie intimée et
retirant ledit appel; Qu'une transaction, un acquiescement et un désistement d'action a les
effets d'une décision entrée en force (art. 241 al. 2 CPC); Que dans un tel cas, l'autorité
saisie raye la cause du rôle (art. 241 al. 3 CPC); Que la procédure est gratuite (art. 17 al. 1
LaCC). * * * * * PAR CES MOTIFS, La Chambre des baux et loyers : Prend acte du retrait
par A_____, avec désistement d'action, de l'appel interjeté contre le jugement
JTBL/553/2012 rendu le 9 juin 2012 par le Tribunal des baux et loyers dans la cause
C/4048/2012-7-E. Raye la cause du rôle. Dit que la procédure est gratuite. Déboute les
parties de toutes autres conclusions. Siégeant : Madame Nathalie LANDRY-BARTHE,
présidente, Monsieur Blaise PAGAN et Madame Daniela CHIABUDINI, juges; Madame
Maïté VALENTE, greffière.

La présidente : Nathalie LANDRY-BARTHE

La greffière : Maïté VALENTE

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte
Originaltext. Quellen-URL siehe oben.